

Le Droit de la mer pourrait fort bien être le précurseur des nouveaux mécanismes juridiques qui pourraient enfin nous permettre de régler de façon pacifique les problèmes internationaux et les intérêts nationaux concurrents qui se posent à nous avec une acuité sans précédent - une façon d'appliquer la règle de droit et la rationalité libérale sur la scène internationale. La solution de rechange pourrait fort bien être le chaos - une planète pillée et à peine habitable par suite de la dégradation de l'environnement et du gaspillage des ressources, une tragédie où tous surexploitent le domaine public et où l'humanité est laissée sans rien.

J'ai mentionné certaines des questions globales et des principes généraux que je considère importants dans une approche libérale des relations Nord-Sud. Toutefois, les actions sont plus éloquentes que les mots et l'aide effective que chaque pays fournit au tiers monde est sans doute le meilleur révélateur de l'importance qu'il accorde aux problèmes auxquels sont confrontés les trois quarts de l'humanité.

En tant que pays donateur, le Canada s'est tenu au milieu du peloton. Nos apports d'aide publique au développement sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE, mais en-deçà du niveau atteint par les pays scandinaves et les Pays-Bas. Toutefois, en 1980, j'ai pu annoncer aux Nations Unies que le Canada mettrait fin au déclin qu'avait connu son APD dans les années 70 et s'efforceraient d'atteindre un rapport APD/PNB de 1,5 % d'ici le milieu des années 80 et ensuite la cible de 0,7 % d'ici la fin de la décennie.

En plus de chercher à augmenter le volume de notre programme d'aide, nous nous efforçons également d'en améliorer le contenu et la focalisation. Nous poursuivons ce qui peut être appelé le modèle culturel du développement - l'idée selon laquelle le développement se situe au plan humain, passant par la culture et le mode de vie d'un peuple qui fait les adaptations nécessaires pour vivre dans l'autonomie et en harmonie avec son milieu.

Nous concentrons notre effort sur trois secteurs que nous considérons d'importance cruciale: l'agriculture et l'autonomie alimentaire; l'énergie, y compris les énergies nouvelles et renouvelables; et le développement des ressources humaines, notamment dans des secteurs comme la gestion et le savoir-faire technique.

Nous sommes également allés au-delà des cadres bilatéraux et multilatéraux habituels en créant un certain nombre de programmes spéciaux qui mettent à contribution pratiquement tous les éléments du secteur privé canadien, des Églises et groupes volontaires aux universités, associations professionnelles et sociétés privées.

Je crois que la coopération au développement devrait occuper une place assez spéciale dans nos priorités en tant que libéraux - car chaque fois que l'habitant d'un bidonville en Asie acquiert des capacités productives, chaque fois qu'une mère africaine a accès à de l'eau potable pour sa famille, chaque fois qu'un enfant latino-américain apprend à lire, c'est un autre coup contre l'oppression et un pas de plus sur la voie de la libération de l'homme.